

Code du module:	FORAV3
Unité capitalisable:	Prise en charge et stimulation de clients 2 (EDUC2)
Profession:	Auxiliaire de vie - adultes
Diplôme / Certificat:	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Mise à l'essai, Commande, Entretien professionnel, Evaluation continue des compétences, Epreuve écrite

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	<p>L'apprenti est capable d'analyser l'importance des lignes directrices internes de l'institution socio-pédagogique et de les respecter.</p> <p>Note maximale: 6</p>
<p>INDICATEURS</p> <ul style="list-style-type: none">• L'apprenti connaît les lignes directrices internes de l'institution et il les respecte. <p>SOCLES</p> <ul style="list-style-type: none">• L'apprenti connaît la majorité des lignes directrices internes et il les a respectées dans une large mesure.	

2

L'apprenti est capable de considérer l'importance de la proximité et de la distance dans une relation professionnelle et de gérer les défis dans ce contexte au cours du travail socio-pédagogique.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti est capable de gérer correctement la proximité ainsi que la distance au cours de ses relations avec les bénéficiaires et d'adopter une attitude professionnelle.
- L'apprenti est capable d'évaluer correctement ses activités sous les aspects de la proximité et de la distance et il demande une assistance dans la mesure des besoins.

SOCLES

- L'apprenti a correctement géré la proximité ainsi que la distance dans une large mesure.
- L'évaluation de l'apprenti correspondait à la majorité des exigences.
- L'apprenti a demandé une assistance dans la mesure des besoins.

3

L'apprenti est capable d'analyser sa mission au sein de l'équipe et il participe activement à l'organisation du travail pédagogique.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti identifie sa mission au sein de l'équipe et dans des circonstances différentes et, le cas échéant, il adapte sa mission aux circonstances.
- L'apprenti constate l'importance de sa mission d'exemplarité personnelle et il l'intègre au cours de son travail pédagogique.

SOCLES

- L'apprenti s'est appliqué à adapter sa mission au sein de l'équipe et dans des circonstances différentes et à respecter sa mission d'exemplarité dans une large mesure.

4

L'apprenti est capable de respecter les rituels, les habitudes quotidiennes ainsi que les micro-transitions du groupe de bénéficiaires au cours de son travail pédagogique.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti décrit le groupe de bénéficiaires.
- L'apprenti identifie des rituels, des habitudes quotidiennes ainsi que des micro-transitions du groupe de bénéficiaires et il les note dans son carnet d'apprentissage en se référant à des exemples concrets.
- L'apprenti intègre les exemples concrets dans des offres pédagogiques.

SOCLES

- L'apprenti a décrit le groupe de bénéficiaires d'une manière cohérente et compréhensible dans une large mesure.
- L'apprenti a opté pour des exemples majoritairement appropriés et il les a décrits de manière compréhensible.

5

L'apprenti est capable de formuler des objectifs pédagogiques correspondant à l'institution, à ses concepts ainsi qu'aux bénéficiaires et de les intégrer dans des offres pédagogiques.

Note maximale: 18

INDICATEURS

- L'apprenti formule des objectifs pédagogiques, le cas échéant en se référant aux indications du deuxième modèle, et il planifie des offres pédagogiques basées sur les objectifs.
- L'apprenti considère les concepts de l'institution ainsi que les besoins des bénéficiaires au cours de la planification.
- L'apprenti met les offres planifiées en pratique sous guidance.

SOCLES

- L'apprenti a formulé des objectifs cohérents, qui correspondaient aux offres planifiées.
- L'apprenti a considéré la majorité des concepts de l'institution ainsi que la majorité des besoins des bénéficiaires.
- L'apprenti a correctement mis en pratique la majorité des offres planifiées.

6

L'apprenti est capable d'adopter une attitude professionnelle au cours du travail quotidien au sein d'une institution socio-pédagogique.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti adopte une attitude respectueuse à l'égard des bénéficiaires et il agit avec empathie.
- L'apprenti adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses coéquipiers, de son supérieur et des bénéficiaires et il s'exprime poliment et convenablement.
- L'apprenti note des exemples de son attitude professionnelle dans son carnet d'apprentissage et il les analyse.

SOCLES

- L'apprenti a adopté une attitude respectueuse dans une large mesure à l'égard des bénéficiaires, de ses coéquipiers et de ses supérieurs.
- L'attitude ainsi que la communication de l'apprenti étaient convenables dans une large mesure.
- L'apprenti a décrit des exemples appropriés et cohérents.